

Restaurant d'Enfants Municipal et Service Périscolaire de Mornant

Calcul du quotient familial :

$$\text{QF} = \frac{\text{Revenu fiscal de référence indiqué sur le dernier avis d'imposition divisé par 12 mois}}{\text{Nombre de parts}}$$

Détermination du nombre de parts :

Situation familiale	Nombre de parts
1 ^{er} parent	1,5
2 ^{ème} parent	0,5
1 enfant	0,5
2 enfants	1
3 enfants	1,5
+0,5 par enfant supplémentaire	

Taux d'aide appliqués sur les tarifs :

Quotient familial	Quotient inférieur ou égal à 412€	Quotient supérieur à 412€ et inférieur ou égal à 515€	Quotient supérieur à 515€ et inférieur ou égal à 618€	Quotient supérieur à 618€ et inférieur ou égal à 721€	Quotient supérieur à 721€
Taux d'aide	70%	50%	30%	10%	0%

Pour l'année 2009:

Avis d'imposition pris en compte : 2007

Pour année 2010 à compter du 1^{er} janvier

Avis d'imposition pris en compte : 2008

Toutes les données précédentes seront annulées,
seul l'avis d'imposition correspondant sera pris en compte.



Service Périscolaire Tarifs rentrée scolaire 2009.2010

Forfait trimestriel pour accueil régulier élèves Mornantais*						
Nombres de jours par semaine		Quotient inférieur ou égal à 412€	Quotient supérieur à 412€ et inférieur ou égal à 515€	Quotient supérieur à 515€ et inférieur ou égal à 618€	Quotient supérieur à 618€ et inférieur ou égal à 721€	Quotient supérieur à 721€
MATIN	1 jour	3,25	5,41	7,56	9,74	10,82
	2 jours	6,49	10,81	15,13	19,46	21,62
	3 jours	9,75	16,22	22,69	29,19	32,44
	4 jours	12,99	21,62	30,25	38,93	43,24
SOIR	1 jour	8,10	13,51	18,92	24,32	27,03
	2 jours	16,22	27,03	37,84	48,65	54,06
	3 jours	24,32	40,54	56,76	72,97	81,08
	4 jours	32,44	54,05	75,68	97,30	108,11

* Pour les élèves non Mornantais scolarisés en classe de CLIS et les élèves non Mornantais scolarisés dans les écoles publique et bénéficiant d'une dérogation au périmètre scolaire la tarification la plus élevée est appliquée.

Carte de 5 séances pour accueil occasionnel	
MATIN	SOIR
6 €	15 €

Aucune tarification particulière n'est appliquée à ce mode de prise en charge.

LES TARIFS

Restaurant d'Enfants Tarifs rentrée scolaire 2009.2010

Prix d'un repas pour les élèves scolarisés et domiciliés à Mornant					
Quotient familial	Quotient inférieur ou égal à 412€	Quotient supérieur à 412€ et inférieur ou égal à 515€	Quotient supérieur à 515€ et inférieur ou égal à 618 €	Quotient supérieur à 618€ et inférieur ou égal à 721 €	Quotient supérieur à 721 €
Prix par repas	1,28 €	2,12 €	2,97 €	3,82 €	4,24 €

Prix d'un repas pour les élèves scolarisés à Mornant et domiciliés à l'extérieur de Mornant
4,97€

Prix d'un repas pour les élèves scolarisés à Mornant en classe de CLIS et domiciliés à l'extérieur de Mornant
4,24€